

[Texte]

sion should not cover him, should it exercise certain judgments?

Mr. St. Pierre: Are you referring to inside the House or outside? There is a difference here.

The Chairman: Gentlemen, excuse me I think we have a few minutes before we go. We are going to have to discuss some of these things. I can put a question of the type which has been asked before, having to do with the sort of inherent editorial capability of television. Some members at previous meetings have said that the television camera angle and the very way the picture of a speaker is taken can reflect some editorial comment. This has occupied the minds of some of our members. Is this a realistic possibility?

Mr. MacPherson: It would depend on what the angle of the camera is, what the lighting capabilities are, the way the speaker postures or moves. This can certainly have some effect on what comes across on the screen. That is the reason we feel that the control of the camera and the shooting of anything within the chamber itself and, quite frankly, perhaps even within Committee, should really be in the hands of the House of Commons itself.

There is no way within the Chamber—and I am fairly familiar with it, having worked on various programs from there, on openings of Parliaments et cetera—where you can get the perfect angle or the perfect lighting on every member of the House unless you had perhaps as many as 10 camera. It is just an impossibility.

Certainly what you suggest is a possibility, and that is why we are recommending that the shooting of it be within the control of the House and that the people working on the production be members of the staff of the House of Commons.

Mr. Lambert (Edmonton West): Unless it is a continuous operation, this can be juggled by the man who is in charge. Let us take a hypothesis. Let us say your network were having the facilities in; there is no doubt that you are not going to take everything. You are going to have your reporter, say Mr. Phillips or one of his associates, just signal the cameraman: "Now", or he wants this, you see.

Mr. Packham: We are really talking of two aspects here. One aspect is a recommendation

[Interpretation]

que la télévision devrait porter des jugements s'il faut, oui ou non, faire des reportages à son sujet?

M. St-Pierre: Voulez-vous dire à l'intérieur ou à l'extérieur de la Chambre? Il y a une différence.

Le président: Messieurs, il ne nous reste que quelques minutes. Il va nous falloir étudier certaines de ces questions. Je pourrais poser une question du genre de celles qui ont été posées précédemment ayant trait au genre de compétence au point de vue montage qui est inhérente à la télévision. Certains députés lors de séances précédentes, ont déclaré que l'angle de la caméra de télévision sous lequel les images étaient prises pourrait constituer un commentaire. Certains de nos députés se sont occupés de cette question. S'agit-il d'une possibilité réaliste?

M. MacPherson: Cela dépend de l'angle, de l'éclairage, et de la façon dont se tient ou se déplace l'orateur. Cela peut avoir une influence. C'est pourquoi nous pensons que le fonctionnement de la caméra et la prise de vue de ce qui se passe à la Chambre elle-même, et, tout à fait sincèrement, peut-être même dans les Comités, devraient en fin de compte relever de la Chambre des communes elle-même.

Il n'existe aucun moyen, dans la Chambre elle-même—et je connais fort bien cette dernière pour avoir travaillé là à diverses émissions lors des séances d'ouverture du Parlement etc.—d'obtenir un angle parfait ou un éclairage parfait pour chaque député à moins que vous ne disposiez, peut-être, de dix caméras. Il s'agit là d'une impossibilité.

Il n'y a pas de doute que ce que vous avez indiqué est possible et c'est pourquoi nous recommandons que les prises de vue relèvent de la Chambre et que les personnes qui travaillent à la réalisation soient membres du personnel de la Chambre des communes.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): A moins qu'il ne s'agisse d'une opération continue, la personne responsable peut escamoter tout le reportage. Supposons par exemple que votre réseau avait en main l'installation qui se trouve à l'intérieur de la Chambre; il n'y a pas de doute que vous ne ferez pas le reportage de tout ce qui se passe. Vous aurez votre reporter, disons M. Phillips ou l'un de ses collègues, qui donnera le signal au préposé à la caméra: «Commencez!» ou qui donnera les ordres concernant ce qu'il désire que ce dernier prenne comme images.

M. Packham: Il y a, en fait, ici deux questions. La première est la recommandation faite